

## ELECTIONS

Deux élections sont programmées cette année 2022 :

- présidentielles : 10 et 24 avril
- législatives : 12 et 19 juin

## REMERCIEMENTS

Merci aux adjoints et aux conseillers municipaux qui participent aux réunions et travaillent pour le bien de tous.

Merci aux membres de l'association qui animent, qui décorent le village pour Noël.

## VŒUX

Je souhaite à nouveau que cette nouvelle année voie la fin de cette pandémie. Pour chacun, je souhaite surtout une bonne santé et de bien vivre à VERLANS, en toute convivialité.

Prenez soin de vous et respectez les gestes-barrières.

Luc BOULLÉE  
Maire de VERLANS



## VŒUX 2022

Pour la deuxième année consécutive, la traditionnelle cérémonie des vœux ne peut avoir lieu. Comme l'an passé, la municipalité a voulu marquer ce début d'année par un petit geste : aller à la rencontre de ses administrés pour leur présenter ses vœux.

Après un début d'année difficile due au COVID, la vaccination a permis pendant l'été de retrouver une vie presque normale. Malheureusement en cette fin d'année, le virus a de nouveau fortement circulé et nous retrouvons certaines contraintes.

## RETOUR SUR 2021

### ÉTAT CIVIL

**Naissances** Lucie CHEVASSUS, 02/04, 18 rue des Beuges  
Timothée REINHARD, 26/04, 4 chemin du Chougnard  
Pablo FERRARINI, 28/12, 3 passage du Fort Bobo

**Pacs** Alexandre GOLLENTZ et Clara RIS, 31/07

**Mariage** Amélie DERRIER et Aurélien MOUGIN, 18/09

**Décès** Danièle DORMEAU, 13/04, 21 rue des Beuges  
Liliane DELHERBE, 23/07, 16 rue Nicolas Lalouette  
Pierre CONTINI, 08/08, 14 rue des Beuges

### MOUVEMENT POPULATION

**Arrivées** Edouard DIRAND, 01/09, 2 bis chemin du Sarey  
Christine GEISBUHLER et M GOSSELIN, 22/09,  
20 rue des Beuges

A l'heure actuelle, nous sommes 181 habitants.

## ECOLE

L'effectif à la rentrée était de 169 élèves pour 8 classes, les effectifs attendus à la rentrée 2022 risquent d'entraîner la fermeture d'une classe. Actuellement 17 enfants de Verlans fréquentent le Pôle des Ecoles Liées.

L'année a encore été perturbée par le port du masque et la fin de l'année 2021 par de nombreux élèves testés positifs.

Une nouvelle classe a été équipée de matériel informatique.

Une étude de faisabilité pour installer une chaudière bois est en cours.

## TRAVAUX RÉALISÉS

Le verger a été réalisé, la place derrière la salle de convivialité a été aménagée : buts de football, panneau de basket, parcours VTT, jeu de cordes.

La commune a obtenu des subventions et l'association Verl'Animation a participé à l'achat de jeux.

## JOURNÉE TRAVAIL ET CONVIVIALITÉ

Cette journée a permis de fixer les jeux pour enfants, de nettoyer le village, de faire de la taille. Merci à tous les bénévoles.

## EAU

Le Syndicat des Eaux du Vernois a changé de secrétaire et fait des efforts sur la réalisation des factures. Un nouveau forage a été réalisé ce qui devrait améliorer le niveau du château d'eau mais, avant la mise en service, il faut réaliser une station de re-minéralisation.

## ASSOCIATION

L'association VERL'ANIMATION a dû annuler toutes ses manifestations, sauf le tournoi de boules qui a connu un beau succès.

## COLIS PERSONNES ÂGÉES

Cette année, 23 colis ont été distribués aux aînés qui apprécient ce moment convivial.

## POUR 2022

### TRAVAUX

Pour l'instant, les travaux ne sont pas encore programmés. Il faut attendre le compte administratif et le vote du budget pour envisager de nouveaux travaux.

### BOIS

L'association des Jardins du Mont Vaudois ayant arrêté les travaux de bûcheronnage, l'entreprise BILLOTTE a été retenue pour la coupe et les stères. Comme l'entreprise a une TVA à 20 %, nous avons dû passer le tarif de 34 € à 36 €. 5 affouagistes se sont vus attribuer des têtes d'arbres.

### CCPH

*Ordures ménagères* : Vous venez de recevoir le calendrier. Suite à une importante augmentation du Sytevom qui gère les déchetteries et le traitement des ordures ménagères, la redevance augmentera de 5 %.

### PLUI

La commune a défini les zones constructibles. Il s'agit de terrains communaux situés route de Trémoins. Le PLUI ne s'appliquera que lorsque les services de l'état les valideront. Pour l'instant la commune applique le RNU.

A partir du 01/01/2022, les déclarations préalables et les permis de construire peuvent être dématérialisés à l'adresse suivante :



[http://apps.geo-soft.fr/index.php?  
c=cc\\_pays\\_hericourt&metier=public&action=acces\\_public&servic  
e=geodemat](http://apps.geo-soft.fr/index.php?c=cc_pays_hericourt&metier=public&action=acces_public&service=geodemat)

### FIBRE

Les travaux sont terminés, les habitants doivent maintenant prendre contact avec leurs fournisseurs.

Les raisons pour lesquelles les rues des Jardins du Cruay et du Bois du Ban ne sont pas encore éligibles ne sont pas encore connues.